



Une nichée de 4 busards cendrés repérée dans un champ d'orge grâce à l'utilisation d'un drone. Une cage de survie d'un mètre de côté en grillage souple sera posée autour d'eux pour les protéger.

Chaque année avant la moisson, avec l'accord des agriculteurs, les bénévoles des associations Chevêche 77 et Pie verte BIO 77 collaborent pour assurer la sauvegarde des busards, espèce protégée de rapaces nichant dans les champs de céréales. Mais, cette année encore, des personnes hostiles ont sauvagement détruit des nichées à coup de talons. Pour la survie de ces oiseaux, il est de plus en plus urgent de négocier un accord respecté par tous.

Dans le département de Seine-et-Marne, on trouve environ 40 couples de busards Saint-Martin et 10 à 15 couples de busards cendrés. De taille moyenne, ils se nourrissent de petites proies, majoritairement des rongeurs tels que les campagnols. L'intervention des bénévoles est à la fois respectueuse des exploitants agricoles et des cultures. Ils repèrent les nids, informent les agriculteurs et demandent leur accord pour installer des cages de survie permettant aux moissonneuses d'éviter de détruire les nids aux pieds des épis. Ensuite, et ils veillent à ne pas laisser de traces de leur passage pour ne pas occasionner de dégâts.



Effrayé mais en bonne santé, ce busard cendré encore revêtu de son duvet, donne déjà de la voix. Les bénévoles espèrent que la pose d'une cage de survie le sauvera des lames de la moissonneuse.

La sauvegarde en question

Si le régime alimentaire des busards Saint-Martin comprend environ 75% de rongeurs, et celui des busards cendrés 54%, d'autres proies font polémiques, car certains chasseurs pensent que ces rapaces contribuent à la raréfaction de gibiers tels que les perdrix grises. Par ailleurs, un maire des Terres du Gâtinais a répondu à la demande d'Etienne Brehier, président de Chevêche 77, "**Nous n'avons aucune envie de vous voir sur le territoire de notre commune. Nous vous demandons de bien vouloir ne pas fréquenter notre plaine**". Enfin, l'escalade ultime dans ce différend est la destruction volontaire de nichées à coups de talons par des personnes inconnues. Une plainte a été déposée. A ce stade du conflit, une médiation par une organisation compétente reconnue est nécessaire. Le Parc naturel régional du Gâtinais a été sollicité. Affaire à suivre.

Pratique

Tout au long de l'année, le centre de sauvegarde Chevêche 77 basé à Pringy recueille les oiseaux sauvages blessés dans le but de les réinsérer dans la nature dans les meilleures conditions. Si vous trouvez un oiseau blessé, contactez l'association qui vous indiquera les coordonnées du bénévole le plus proche, au 01.60.65.97.38 ou à l'adresse cheveche77@free.fr

- Note : Cliquer sur les photos pour les agrandir